


Livret de rentrée

2022-2023

Bienvenue à l'école de Villemotier !

Ecole primaire
1680 route de Strasbourg
01270 Villemotier

 04.74.51.52.64

 ce.0010702h@ac-lyon.fr

Madame. Monsieur.

Votre enfant est inscrit dans à l'école de Villemotier, nous sommes très heureuses de l'accueillir et lui souhaitons une heureuse scolarité.

Pour que tout se passe pour le mieux, voici quelques informations.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour de plus amples renseignements.

L'équipe enseignante

Ce livret d'accueil est en conformité avec le règlement intérieur qui s'applique à tous.

✓ **L'équipe éducative**

Enseignante des PS-MS-GS (CP) : Mme GIRARDET Blandine

Enseignante des CE1-CE2-CM1-CM2 : Mme TEIL Isabelle

Directrice et enseignante des CP-CE2-CM1-CM2 : Mme PROSPER Céline

ATSEM (Agent Territorial au Service des Ecoles Maternelles) : Mme DONGUY Valérie,
Mme SCHOEPFLIN Sylvie

Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap (AESH) : Mme GENET Claudia

✓ **L'Inspectrice de la circonscription de la Bresse**

Mme VALLIER-DUBOIS G. est l'Inspectrice en poste à la rentrée. Elle est la supérieure directe de l'équipe enseignante.

✓ **Le restaurant scolaire**

Une association gère bénévolement la cantine, avec le soutien de la mairie. Les repas sont préparés sur place.

Pour les inscriptions, une permanence est tenue mercredi 31 aout de 18h30 à 19h30 à l'école.

Il y a, à l'entrée de l'école, une boîte aux lettres pour la cantine (merci de favoriser les paiements par virement bancaire, aucun paiement ne devra transiter par le cahier de liaison).



Cantine (locaux) : 09.67.39.52.64

Inscriptions ✉ cantine.villemotier@gmail.com



Présidence vacante, en attente de volontaire ✉ lesptitsvillemontois@gmail.com

✓ **Accueil périscolaire**

La mairie propose un accueil périscolaire du lundi au vendredi de **7h00 à 8h35 et de 16h15 à 18h15**. Pas d'accueil le mercredi.

Pour les inscriptions, une permanence est tenue mercredi 31 aout de 18h30 à 19h30 à l'école.

Votre enfant a la possibilité d'emmener un goûter pour le matin (s'il en a besoin). Le goûter de l'après-midi est fourni par la garderie.

Attention le **paiement devra être remis en main propre** (pas dans la boîte aux lettres, pas dans le cahier de liaison).

Les inscriptions doivent se faire une semaine à l'avance. Il vous sera demandé de **fournir une boîte de mouchoirs.**

Votre interlocutrice : Mme MARECHAL Caty ☎ 09.67.39.52.64

✉ garderie.villemotier@gmail.com

Le personnel de la garderie et cantine : Mme GIRAUD Karine, Mme MARECHAL Caty, Mme SCHOEPFLIN Sylvie et Mme DONGUY Valérie au quotidien avec les élèves.

✓ **La mairie**

M. le Maire et ses adjoints sont responsables des locaux, de l'équipement, du budget, de l'organisation périscolaire et du personnel municipal.

Les interlocuteurs : M. Pierre GUILLET (mairie), M. Giles MERVANT (adjoint)

L'agent technique : M. BONNET Jérôme

✓ **Sou des écoles**

L'association « Sou des écoles » fonctionne grâce aux parents bénévoles. Les membres du bureau comptent sur tous pour participer à l'organisation et la préparation des manifestations qui permettent de financer les transports et les entrées pour toutes les sorties (théâtre, cinéma, lecture, classe transplantée...), etc...

Une permanence est tenue mercredi 31 aout de 18h30 à 19h30 à l'école.

Pour communiquer avec les membres du Sou des écoles, une boîte aux lettres est située devant l'école. Les informations concernant les actions organisées seront transmises par le biais du cahier de liaison ou par mail.

Présidente : Charlotte GESVRET ✉ charlottegesvret@gmail.com

✓ **Les représentants de parents d'élèves**

Ils sont élus en début d'année pour toute l'année scolaire. Ils participent aux conseils d'école et sont les porte-parole des parents. Ils transmettent des informations concernant l'école et les comptes-rendus des réunions avec l'équipe enseignante. Ils peuvent aussi représenter des parents et assurer le lien entre les familles et l'école ou entre les familles et la mairie (cantine, garderie). **Renseignez-vous pour faire partie de cette instance.**

Les représentants de parents 2021-22 : M^{mes} LOISY, GAVANT, LACROIX et MICHEL.

✓ **Les parents d'élèves : communication et rôle**

Réunion d'information de rentrée :

Chaque année, vous êtes invités à rencontrer les enseignantes lors d'une réunion de rentrée. A cette occasion, les enseignantes exposent le fonctionnement des journées de classe et répondent à vos questions.

Rencontres occasionnelles (en plus des 2 entretiens individuels prévus) :

Il pourra être possible de rencontrer les enseignantes (à votre initiative ou à l'initiative des enseignantes) après avoir fixé ensemble un rendez-vous par le biais du cahier de liaison.

En cas de problème ou d'interrogation, **n'attendez pas**, contactez-nous.

Le conseil d'école :

Il permet aux familles de collaborer aux décisions prises concernant la vie scolaire (hors sujet pédagogique). Il est composé de l'équipe enseignante, du maire ou son représentant, du Délégué Départemental de l'Education Nationale et des représentants de parents. **Les prochains conseils de classe se dérouleront le 21/10/2022 et le 30/06/2022 à 18h30.**

Comment les parents peuvent aider leur enfant ?

Il est important de veiller à ce que chaque enfant ait une hygiène de vie adaptée au rythme scolaire :

- Temps de sommeil adapté à chaque âge : 10h à 13h jusqu'à 5ans et 9h à 11h jusqu'à 13 ans.
- Usage limité des écrans (TV, portable, consoles...) : rien en dessous de 3ans, 30 min maxi de 3 à 6 ans, 1h maxi de 6 à 9 ans. Et surtout pas d'écran avant l'école, ni avant de dormir.
- Montrer votre intérêt pour la vie de votre enfant à l'école et pour son travail (regarder ses cahiers, signer les mots...)

Santé et sécurité

✓ Les vêtements

Une tenue correcte est exigée. La tenue de sport est obligatoire pour chaque séance d'EPS (chaussures et vêtements adaptés).

Les élèves de maternelle font du sport tous les jours.



Pour sa sécurité, votre enfant doit avoir des chaussures qui tiennent à la cheville (ni tongues, ni mules). Les chaussures à talons sont interdites.

⚠ Les enfants ne reconnaissent pas toujours leurs vêtements. Pour éviter les disparitions désagréables, nous vous conseillons de marquer leurs vêtements et chaussures à l'encre indélébile. Enfin, comme tous les enfants, il est normal que votre enfant se salisse et abîme ses vêtements et chaussures.

✓ Les poux

Une surveillance fréquente est indispensable. Prévenez la maîtresse dès l'apparition des lentes afin que tout le monde puisse être prévenu et que tous les élèves soient traités en même temps. En effet, si chaque enfant est traité séparément, la prévention perd de son efficacité.



✓ Les médicaments à l'école

Aucun médicament ou crème ne peut être administré à l'école, au restaurant scolaire, à l'accueil de loisirs ou placé dans le cartable (*texte officiel du 6 janvier 2000*).

En cas de maladie chronique (asthme, allergie...), les parents doivent faire la demande (auprès de la directrice) de mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour que l'équipe puisse traiter votre enfant. Chaque PAI doit être renouvelé en début d'année scolaire.



La communication

✓ La boîte mail de l'école : communication avec la directrice

Cette boîte mail vous permettra de contacter la directrice pour toute question administrative. Cette dernière étant en classe, elle traitera les courriels selon l'ordre de priorité et vous répondra au plus vite.

La communication liée à la classe (absences, demandes de devoirs...) devra passer uniquement par le cahier de liaison de votre enfant.

La directrice transmettra aux enseignantes uniquement les informations administratives (exemple : compte-rendu de spécialiste, PAI...).

✓ Le cahier de liaison : communication avec l'enseignant

C'est le petit cahier vert ou rouge qui doit toujours être dans le cartable de votre enfant. Nous vous demandons de **le consulter TOUS LES SOIRS** et de **signer tous les mots** pour que nous soyons sûres que vous en avez pris connaissance (si vous avez plusieurs enfants, il faut signer chaque cahier).

Merci de l'utiliser pour : demander des rendez-vous aux maîtresses ou signaler les absences ou un évènement important pouvant perturber votre enfant ou modifier ponctuellement le planning (rdv médecin, orthophoniste).

✓ Application téléphone portable « Klassly » : informations urgentes

Face aux fortes contraintes du contexte sanitaire (Covid), l'équipe enseignante souhaite mettre en place une application permettant de contacter très rapidement l'ensemble des parents d'élèves sur leur téléphone portable. Celle-ci permettra de vous informer par exemple : des cas positifs, des éventuelles fermetures de classe mais aussi d'absence d'enseignant non remplacée, problème de transport scolaire... Pensez à activer les notifications pour recevoir les messages rapidement.



✓ Les absences

En cas d'absence, merci de nous prévenir par téléphone au plus tard avant 8h35 et donner le motif de l'absence dans le cahier de liaison dès son retour.

Au-delà de 4 demi-journées d'absence sans justificatif, nous serons dans l'obligation de les signaler à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale.

Le certificat médical n'est obligatoire qu'en cas de maladie contagieuse. En cas de sortie occasionnelle ou régulière sur le temps scolaire (rdv chez l'orthophoniste...), vous devrez remplir une fiche d'autorisation de sortie (qui vous sera fournie par l'enseignante).

Les documents de rentrée

✓ La fiche de renseignements

Merci de bien vouloir la remplir (pour les enfants nouvellement inscrits) ou la **modifier au stylo rouge** (pour les enfants déjà présents l'an passé) et nous la retourner le plus rapidement possible. Elle est utile pour vous joindre en cas de besoin. Vous donnerez également votre accord ou désaccord concernant le droit à l'image de votre enfant.

N'oubliez pas de nous signaler toutes modifications en cours d'année.

✓ L'assurance scolaire

Dans le cadre des activités proposées en dehors de l'école (sorties, voyages scolaires...) l'assurance scolaire est obligatoire. Vous devez nous faire parvenir votre attestation d'assurance qui doit présenter la double garantie : **la responsabilité civile** (dommage causé par votre enfant) et **l'individuelle accident** (dommage dont il pourrait être victime seul) au format papier. Merci de ne pas l'envoyer sur la boîte mail de l'école.

✓ La Coopérative scolaire (Office Centrale de la Coopération à l'École)

La coopérative scolaire est un regroupement d'adultes et d'élèves qui décident de mettre en œuvre un projet éducatif s'appuyant sur la pratique de la vie associative et coopérative. Elle est gérée par les élèves avec le concours des enseignants et contribue au développement de l'esprit de coopération entre les élèves. Pour réaliser ces projets, elle a besoin de fonds : cotisations, produits des fêtes... Comme chaque année, nous vous sollicitons pour permettre de financer ces projets. Nous vous proposons de participer selon le nombre d'enfants inscrits à l'école : **5€ pour un enfant, 8€ pour deux enfants ou 10€ pour trois enfants ou plus.**

(Texte de référence : circulaire du 23 juillet 2008).

✓ Le Règlement intérieur de l'école

Il sera rédigé et validé lors du premier conseil d'école.

Les projets de l'année

✓ Projets pédagogiques :

Gouter solidaire : vente de gâteaux au profit des PEP le 21/10/2022 à 16h30.

Sport en famille : Course à l'élastique le 01/10/2022 à 10h30.

Ecole dehors : Classe dehors une demie journée par semaine. Les enseignantes ont demandé une formation spécifique afin de perfectionner leur pratique.

Modules piscine à Montrevel pour les CM et CE (dès le jeudi 15 septembre pour les CM). Nous n'avons pas d'autres informations pour les CE.

Module Handisport : Module sportif en lien avec un handicap.

Classe transplantée : Une classe de mer est en projet. Le formulaire d'engagement sera distribué à la rentrée.

✓ Rédaction du nouveau projet d'école

Un nouveau projet d'école est en cours de rédaction. Voir le compte-rendu des conseils d'école.

Les objectifs pédagogiques

✓ Les compétences attendues en fin de cycle.

Les programmes de l'école primaire sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.education.gouv.fr/programmes-scolaires-41483>

Une **synthèse des attendus de fin de cycles 1, 2 et 3** auxquels nous avons ajouté le CP pour plus de précision vous sera transmise en fin d'année de GS, CP, CE2 et CM2.



✓ **Les horaires de l'école**

Lundi – Mardi – Jeudi - Vendredi : **8h45 – 12h00**
13h30 – 16h15

Pour des raisons de sécurité et pour que la classe commence à l'heure, il est impératif de respecter ces horaires. Les élèves ont accès à l'école 10 minutes avant l'horaire d'entrée en classe.

Les élèves de maternelle doivent être accompagnés jusqu'à leur salle de classe et pris en charge par un adulte de l'école le matin et le midi.

A midi, les élèves de maternelle sortent avec l'enseignante par la petite cour à l'entrée de l'école alors que les élèves des classes élémentaires seront accompagnés au grand portail. Les parents ne sont pas autorisés à entrer dans l'enceinte de l'école sur le temps méridien.

A 16h15, les parents des élèves de maternelles viennent à l'entrée de la classe de leur enfant. Les parents d'élèves des classes élémentaires attendent leur enfant dans la cour de l'école.

⚠ Si vous n'êtes pas à l'école à l'heure, votre enfant ira à la garderie.

✓ **Le calendrier scolaire**



Rentrée : Jeudi 1^{er} septembre 2022

Toussaint : du samedi 22 octobre au dimanche 6 novembre

Noël : du samedi 17 décembre au lundi 2 janvier (inclus)

Hiver : du samedi 4 février au dimanche 19 février

Printemps : du samedi 8 avril au dimanche 23 avril

⚠ Pont de l'ascension, il n'y aura pas classe du 17 au 21 mai 2023.

Été : Le samedi 08 juillet 2023



Synthèse des acquis scolaires à l'issue de l'année de GS

1. Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	BILAN
Langue orale : communiquer, raconter, décrire. Communiquer en se faisant comprendre. Reformuler le propos d'autrui. S'exprimer dans un oral syntaxiquement correct et lexicalement précis en utilisant notamment, de manière appropriée le lexique appris en classe.	
Compréhension : d'un texte lu par l'adulte. Être autonome dans la compréhension des consignes.	
Langue écrite : comprendre ses usages. Comprendre les relations entre l'oral et l'écrit. Encoder un mot. Connaître la correspondance entre les trois graphies. Produire des écrits autonomes.	
Phonologie et principe alphabétique : discriminer des sons. Distinguer et manipuler des syllabes Repérer et produire des rimes et assonances.	
Connaître le nom des lettres, savoir que leur nom peut être différent du son qu'elles transcrivent. Commencer à faire du lien avec le son que codent les lettres. Reconnaître son prénom dans les trois graphies et identifier les lettres qui le composent.	
Geste scriptural : copier un mot en cursive ou une courte phrase dont le sens est connu.	
Diversité linguistique : distinguer, comparer une langue autre au regard de celle pratiquée, répéter certains éléments.	
Mémorisation : mémoriser. Restituer avec aisance.	
2. Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique	
S'engager avec aisance et créativité dans les actions ou déplacements.	
Coopérer. Interagir. Respecter les rôles de chacun.	
3. Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques	
S'engager dans les activités. Réaliser des productions personnelles : dessin, compositions graphiques, compositions plastiques, voix, chant, pratiques rythmiques et corporelles.	
4 – Acquérir les premiers outils mathématiques	
Principe cardinal : dénombrer, exprimer une quantité, produire une collection d'un cardinal donné.	
Compréhension et utilisation des nombres : composer et décomposer. Comprendre les relations entre les nombres. Utiliser les nombres pour garder en mémoire, évaluer, comparer, exprimer une quantité.	
Comptine numérique : connaître la comptine numérique jusqu'à 30.	
Rang et position : utiliser le nombre pour exprimer le rang et la position des objets. Commencer à positionner des nombres les uns par rapport aux autres.	
Les problèmes : résoudre des problèmes simples.	
Les formes (solides et formes planes) : reconnaître. Nommer. Classer. Ranger. Reproduire.	
Les grandeurs : classer ou ranger en fonction de la longueur ou la masse.	
Les suites organisées : identifier. Continuer. Compléter un rythme.	
5. Explorer le monde	
Le temps : repérer. Situer. Ordonner. Représenter.	
L'espace : repérer. Situer. Orienter. Représenter.	
Le vivant : identifier. Catégoriser. Adopter une attitude respectueuse des lieux et du vivant.	
La matière : utiliser. Classer. Fabriquer.	
Les objets : utiliser. Fabriquer. Construire.	
Les règles de sécurité et d'hygiène : comprendre et avoir conscience des risques liés à l'usage des objets. Appliquer des règles d'hygiène.	
Les outils numériques : les utiliser de manière adaptée.	
Apprendre ensemble et vivre ensemble	
S'engager dans l'effort. Persévérer.	
Prendre en compte les consignes collectives.	
Participer aux activités, à la réalisation de projets communs. Coopérer. Prendre des initiatives, des responsabilités au sein d'un groupe.	
Connaître et appliquer les principes premiers de la vie en société. S'appuyer sur ses premières expériences morales.	

Synthèse des acquis scolaires à l'issue de l'année de CP

	BILAN
FRANCAIS	
1. Langage oral	
Ecouter pour comprendre des consignes ou textes lus par un adulte	
Dire pour être entendu et compris	
2. Lecture et compréhension de l'écrit	
Déchiffrer des mots	
Comprendre une phrase	
Lire avec une fluence d'au moins 30 mots par minutes	
3. Ecriture	
Ecrire en respectant la forme et la taille des lettres en écriture cursive	
Copier une phrase sans erreur	
Ecrire un mot	
MATHEMATIQUES	
1. Nombres et Calculs	
Lire et écrire les nombres jusqu'à 69	
Dénombrer une collection en l'organisant par dizaines	
Connaître la relation entre dizaine et unité	
Comprendre la notion de double, moitié et compléments à 10	
Résoudre des problèmes additifs ou soustractifs (nombres < à 30)	
Connaître le sens des signes + et -	
2. Grandeurs et mesures	
Comparer des objets et segments selon leur longueur	
3. Espace et Géométrie	
Reconnaître et nommer le cercle, carré, rectangle et le triangle	
Tracer un trait un la règle	
Reproduire des figures simples avec des cubes	
Se repérer dans l'espace : devant, derrière, au-dessus, en-dessous, entre	

Synthèse des acquis scolaires à l'issue de l'année de CE2

	BILAN
FRANCAIS	
1. Langage oral	
Maintenir son attention et avoir une écoute active	
Organiser son discours pour être compris de son auditoire	
Respecter les règles de vie de classe et de communication	
Dire de mémoire un texte court (poésie)	
2. Lecture et compréhension de l'écrit	
Lire un texte avec fluidité (80 mots/minute minimum)	
Comprendre les informations explicites d'un texte lu en autonomie	
3. Ecriture	
Copier une dizaine de lignes sans erreur et en respectant la mise en page	
Ecrire un texte court qui s'enchaîne avec cohérence	
4. Etude de la langue	
Orthographier correctement, sous la dictée, les mots étudiés	
Différencier les principaux constituants de la phrase : sujet et verbe	
Différencier les principales classes de mots : nom, déterminant, adjectif, verbe et pronom personnel	
Accorder en genre et en nombre dans le groupe nominal (Det-Nom)	
Orthographier correctement les formes verbales en se référant aux tableaux de conjugaison (verbes en -ER + irréguliers du 3 ^{ème} groupe)	
MATHEMATIQUES	
5. Numération et calcul	
Lire et écrire les nombres < 10 000	
Connaître la valeur des chiffres et la relation, unité, dizaine, centaine...	
Résoudre des problèmes simples additifs, soustractifs, multiplicatifs et de partage ou groupement	
Poser et calculer des additions, soustractions	
6. Grandeurs et Mesures	
Mesurer et tracer des segments (nombre entier en mm, cm, dm)	
Lire les heures entières, demi-heure et quart d'heure	
Connaître la relation entre centime et euro	
7. Espace et Géométrie	
Décrire le cercle, carré, rectangle, triangle et le triangle rectangle	
Tracer des angles droits	

Synthèse des acquis scolaires à l'issue de l'année de CM2

	BILAN
FRANCAIS	
1. Langage oral	
Soutenir une attention longue (15 min) en vue d'une restitution orale	
Prendre la parole en s'appuyant sur un écrit pour une présentation	
Participer à des échanges et donner son point de vue, argumenter	
2. Lecture et compréhension de l'écrit	
Mettre en voix un texte narratif (intonation, ponctuation, groupe de souffle)	
Lire un texte avec fluidité (120 mots/minute minimum)	
Comprendre les informations implicites d'un texte lu en autonomie	
3. Ecriture	
Ecrire une quinzaine de lignes dans une écriture lisible et soignée	
Ecrire un texte en respectant les caractéristiques du genre littéraire	
4. Etude de la langue	
Dans le groupe nominal, identifier CdN	
Différencier les compléments dans la phrase (COD/COI/Att. du Sujet et CC)	
Accorder en genre et en nombre les noms et adjectifs (y compris les particularités : -al/-aux ; -ail/-aux ; -teur/-trice ou -teuse ; -ien/-ienne ; er/ère...)	
Choisir correctement parmi les homophones grammaticaux simples	
Accorder le verbe avec son sujet au présent, imparfait, futur, passé composé	
MATHEMATIQUES	
5. Numération et calcul	
Lire et écrire des grands nombres (milliards)	
Lire et utiliser des fractions simples et décimales	
Décomposer une fraction	
Connaître les relations des unités de la numération décimale (u, 10 ^{ème} , 100 ^{ème})	
Poser et calculer une multiplication et une division à plusieurs chiffres	
Poser et calculer une addition et soustraction de deux nombres décimaux	
Résoudre des problèmes à une ou plusieurs étapes	
6. Grandeurs et Mesures	
Calculer le périmètre et l'aire d'une figure (formule carré et rectangle)	
Résoudre des problèmes impliquant des longueurs, masses, contenances, durées ou prix (avec conversion nécessaire)	
7. Espace et Géométrie	
Décrire le cube, pavé droit, pyramide, cylindre, cône et boule	
Tracer des droites parallèles et construire un carré, rectangle sur papier uni	
Construire une figure à partir d'un programme de construction	